Sourate N° 98 : Al-Bayyina - La Preuve

(médinoise, nombre de versets : 8, ordre chronologique : 100)

سُورَةُ الْبَيِّنَةِ

L'ordre donné au Prophète ﷺ de réciter cette sourate à Ubayy Ibn Ka'b

Anas Ibn Mâlik ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ dit à Ubayy : « **Allah m'a ordonné de te réciter : ﴿ Les infidèles parmi les gens du Livre ... ﴾** » Ubayy demanda : « Il m'a nommément mentionné ? » Le Prophète ﷺ acquiesça et Ubayy se mit à pleurer.[1496]

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

﴿ لَمْ يَكُنِ الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ وَالْمُشْرِكِينَ مُنفَكِّينَ حَتَّىٰ تَأْتِيَهُمُ الْبَيِّنَةُ ﴿١﴾ رَسُولٌ مِّنَ اللَّهِ يَتْلُو صُحُفًا مُّطَهَّرَةً ﴿٢﴾ فِيهَا كُتُبٌ قَيِّمَةٌ ﴿٣﴾ وَمَا تَفَرَّقَ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ إِلَّا مِن بَعْدِ مَا جَاءَتْهُمُ الْبَيِّنَةُ ﴿٤﴾ وَمَا أُمِرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ حُنَفَاءَ وَيُقِيمُوا الصَّلَاةَ وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ ۚ وَذَٰلِكَ دِينُ الْقَيِّمَةِ ﴿٥﴾ ﴾

Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

﴿ (1). Les infidèles parmi les gens du Livre, ainsi que les associateurs, ne cesseront pas de mécroire jusqu'à ce que leur vienne la preuve évidente, (2). un Messager, de la part d'Allah, qui leur récite des Feuillets purifiés, (3). dans lesquels se trouvent des prescriptions d'une parfaite rectitude. (4). Et ceux à qui le Livre a été donné ne se sont divisés qu'après que la preuve leur fut venue. (5). Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la prière et de s'acquitter de l'aumône légale. Et voilà la religion de droiture. ﴾

[1496] Ahmad (3/130), et, rapporté d'après Shu'ba : *Fath Al-Bârî* (8/597), Muslim (1/550), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (10/294), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/520).

Le sort des mécréants parmi les gens du Livre et des polythéistes (V1-3)

﴿ **Les infidèles parmi les gens du Livre** ﴾, juifs et chrétiens, ﴿ **ainsi que les associateurs** ﴾, adorateurs d'idoles ou du feu, parmi les Arabes et non Arabes, ﴿ **ne cesseront pas de mécroire** ﴾, jusqu'à ce que la vérité leur apparaisse[1497] ; ﴿ **jusqu'à ce que leur vienne la preuve évidente, un Messager** ﴾, Muḥammad, ﴿ **de la part d'Allah, qui leur récite des Feuillets purifiés** ﴾, le Coran, consigné dans des Feuillets purifiés, conservé auprès des anges rapprochés, ﴿ **dans lesquels se trouvent des prescriptions d'une parfaite rectitude** ﴾, justes, provenant du Sage.[1498]

Allah dit ailleurs :

﴿ فِي صُحُفٍ مُّكَرَّمَةٍ ﴿١٣﴾ مَّرْفُوعَةٍ مُّطَهَّرَةٍ ﴿١٤﴾ بِأَيْدِي سَفَرَةٍ ﴿١٥﴾ كِرَامٍ بَرَرَةٍ ﴿١٦﴾ ﴾

﴿ …consigné dans des Feuilles honorées, élevées, purifiées, entre les mains d'ambassadeurs nobles, obéissants. ﴾ [1499]

Les divergences sont survenues après que la preuve fut apportée (V4)

﴿ **Et ceux à qui le Livre a été donné ne se sont divisés qu'après que la preuve leur fut venue.** ﴾ Ce verset est similaire au suivant :

﴿ وَلَا تَكُونُوا كَالَّذِينَ تَفَرَّقُوا وَاخْتَلَفُوا مِن بَعْدِ مَا جَاءَهُمُ الْبَيِّنَاتُ ۚ وَأُولَٰئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴿١٠٥﴾ ﴾

﴿ **Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et se sont mis à diverger, après que les preuves leur furent venues, et ceux-là auront un énorme châtiment.** ﴾ [1500]

Le verset traite ici des nations passées auxquelles furent révélées des Ecritures, qui font acte de preuves contre eux devant Allah, et qui se divisèrent au sujet des ordres contenus dans ces Ecritures.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit à ce sujet : « **Les juifs se sont divisés en soixante-et-onze sectes, les chrétiens en soixante-douze sectes et cette communauté se divisera en soixante-treize sectes ; toutes entreront en Enfer,**

[1497] Aṭ-Ṭabarî (24/539).
[1498] Aṭ-Ṭabarî (24/540).
[1499] S80 V13-16.
[1500] S3 V105.

sauf une. » Les compagnons interrogèrent le Prophète ﷺ au sujet de cette dernière et il répondit : « **[La secte de] ceux qui suivent ma voie et celle de mes compagnons.** »[1501]

L'appel au monothéisme (V5)

﴿ **Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif** ﴾, comme Allah le dit ailleurs :

﴿ وَمَآ أَرۡسَلۡنَا مِن قَبۡلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِيٓ إِلَيۡهِ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱعۡبُدُونِ ﴿٢٥﴾ ﴾

﴿ **Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : « Point de divinité digne d'adoration en dehors de Moi. Adorez-Moi donc. »** ﴾[1502]

Allah ordonne à Ses serviteurs de Lui vouer un culte exclusif, en s'écartant du polythéisme, comme Il le dit dans cet autre verset :

﴿ وَلَقَدۡ بَعَثۡنَا فِي كُلِّ أُمَّةٖ رَّسُولًا أَنِ ٱعۡبُدُواْ ٱللَّهَ وَٱجۡتَنِبُواْ ٱلطَّٰغُوتَۖ ﴾

﴿ **Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : « Adorez Allah et écartez-vous du Tâghût (…).** » ﴾[1503]

Puis, Il dit : ﴿ **...d'accomplir la prière et de s'acquitter de l'aumône légale. Et voilà la religion de droiture** ﴾, de la justice et de l'équité, ou encore la nation du juste milieu et du droit chemin.

﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُواْ مِنۡ أَهۡلِ ٱلۡكِتَٰبِ وَٱلۡمُشۡرِكِينَ فِي نَارِ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَآۚ أُوْلَٰٓئِكَ هُمۡ شَرُّ ٱلۡبَرِيَّةِ ﴿٦﴾ إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أُوْلَٰٓئِكَ هُمۡ خَيۡرُ ٱلۡبَرِيَّةِ ﴿٧﴾ جَزَآؤُهُمۡ عِندَ رَبِّهِمۡ جَنَّٰتُ عَدۡنٖ تَجۡرِي مِن تَحۡتِهَا ٱلۡأَنۡهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَآ أَبَدٗاۖ رَّضِيَ ٱللَّهُ عَنۡهُمۡ وَرَضُواْ عَنۡهُۚ ذَٰلِكَ لِمَنۡ خَشِيَ رَبَّهُۥ ﴿٨﴾ ﴾

﴿ **(6). Les infidèles parmi les gens du Livre, ainsi que les associateurs, iront au Feu de l'Enfer, pour y demeurer éternellement. Ils constituent les pires êtres de la création. (7). Quant à ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, ce sont les meilleurs de toute la création. (8). Leur récompense auprès d'Allah sera les jardins de séjour (d'Eden), sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah les agrée et ils L'agréent. Voilà ce qui est réservé à celui qui craint son Seigneur.** ﴾

[1501] Al-Qurṭubî (4/159, 160).
[1502] S21 V25.
[1503] S16 V36.

Les pires et les meilleures créatures (V6-8)

﴿ **Les infidèles parmi les gens du Livre, ainsi que les associateurs, iront au Feu de l'Enfer, pour y demeurer éternellement** ﴾, parce qu'ils ont renié les Ecritures et se sont opposés aux Messagers d'Allah, ﴿ **ils constituent les pires êtres de la création.** ﴾

﴿ **Quant à ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres** ﴾, leur cœur est plein de foi et leurs actes sont vertueux, ﴿ **ce sont les meilleurs de toute la création.** ﴾ Abû Hurayra et d'autres se basent sur ce verset pour dire que les croyants sont meilleurs que les anges.

﴿ **Leur récompense auprès d'Allah** ﴾, au Jour de la Résurrection, ﴿ **sera les jardins de séjour (d'Eden), sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah les agrée et ils L'agréent** ﴾, pour toutes les faveurs dont Il les aura fait bénéficier. Et certes l'agrément d'Allah est le meilleur des bienfaits qui leur sera accordé.

﴿ **Voilà ce qui est réservé à celui qui craint son Seigneur** ﴾ et qui L'adore comme s'il Le voyait.

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Vous indiquerai-je qui est le meilleur de la création ?** » Les compagnons acquiescèrent et il dit : « **Il s'agit d'un homme qui a saisi la sangle de son cheval dans la voie d'Allah ; chaque fois qu'il entend l'appel au combat, il monte son cheval. Vous indiquerai-je qui est le meilleur de la création ?** » Les compagnons acquiescèrent et il dit : « **Un homme qui, au milieu de son troupeau, accomplit la prière et s'acquitte de l'aumône légale. Vous indiquerai-je qui est le pire de la création ?** » Les compagnons acquiescèrent et il dit : « **Un homme à qui l'on demande quelque chose pour Allah mais qui le refuse.** »[1504]

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate Al-Bayyina, louange à Allah !

[1504] Ahmad (2/396).